

Celui qui a voulu apprendre l'allemand

Autor(en): **Gédéon**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **70 (1931)**

Heft 42

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-224163>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vernement administre-t-il tant bien que mal, le domaine.

Ce dernier est immense. Il couvre, en étendue, une surface égale à celle de Paris et le mur qui l'entoure a 32 km. de long. Du reste, le château est en proportion du domaine. Construit dans le pur style Renaissance, durant une quinzaine d'années, par 1800 ouvriers, il ne possède pas moins de 440 chambres. C'est un vaste dédale de salles inhabitées, de corridors, d'escaliers secrets et de couloirs obscurs où l'on risque de se perdre comme dans un labyrinthe. Aussi les visiteurs suivent-ils docilement le guide. François du Crétet s'accroche de temps à autre à la veste de Marc-Henri en disant :

— A-t-on idée de faire des maisons pareilles. Mais, c'est tout un monde !

Nous arrivons sur le toit. C'est là, dans ces ruelles et sur ces placettes joliment aménagées entre les coupoles, les tours et les cheminées, que les belles dames prenaient place pour assister au retour des chasseurs. Précédés de leurs veneurs portant gibier, les nobles seigneurs paraissent triomphants autour de la pièce d'eau, puis ils venaient ensuite, dans les somptueux salons, présenter leurs hommages aux dames. Et les intrigues se nouaient et se dénouaient avec facilité, dans ce milieu frivole où le roi donnait le ton.

A l'extrémité orientale du château, le guide nous introduit dans un boudoir secret ayant conservé ses meubles anciens et où flotte un parfum indéfinissable. Nos regards sont attirés par le carreau de la fenêtre où l'on peut lire, gravé sur le verre, ce mot de François Ier :

*Souvent femme varie,
Bien fol est qui s'y fie !*

Ce distique n'eut pas l'heur de plaire à Mlle de Lavallière, favorite de Louis XIV. Pour plaire à la « dame de ses pensées », celui-ci, d'un geste brusque, cassa le carreau.

Cependant, beaucoup plus tard, comme l'avait fait jadis François Ier, quelqu'un prit un diamant et grava, à nouveau, le distique fameux.

Des hauteurs où nous sommes montés, nous descendons au premier étage où l'on nous fait voir le lit à baldaquin du comte de Chambord. On sait que ce descendant des Bourbons, pressé par les monarchistes de monter sur le trône de France en adoptant le drapeau tricolore, préféra vivre en exil plutôt que d'abandonner ses fleurs de lys. Et ce grand lit à baldaquin avait été préparé pour recevoir l'hôte illustre qui ne vint jamais.

La descente continue. Nous arrivons dans les sous-sols où des carrosses de gala, reluisant de propreté, attendent le cortège royal qui, vraisemblablement, ne viendra jamais. Comme le lit, ces beaux carrosses ne sont plus que des pièces de musée.

— Ces rois, déclare Marc-Henri, ça coûte rudement cher et ça ne sert pas à grand'chose !

— Permettez, fait le guide, ils représentent tout de même un beau passé !

— C'est entendu, réplique Marc-Henri, mais au jour d'aujourd'hui, ça n'a plus sa raison d'être !

— C'est une opinion, ajoute le guide en nous faisant un salut cérémonieux.

A peine la visite est-elle terminée que la vendeuse de cartes postales a de l'ouvrage par dessus la tête. Chacun veut être servi le premier. Les petites tables, disposées sur la terrasse de la buvette sont prises d'assaut. Nous avons tout juste pu retenir trois chaises. Seul François du Crétet — atteint depuis sa visite à l'Exposition coloniale de la maladie du sommeil — doit rester debout.

— Assieds-toi sur mes genoux, lui dit Marc-Henri goguenard, tu auras l'air du petit garçon qui a retrouvé son papa !

Avant de quitter ces lieux, nous jetons un dernier regard à l'un des plus beaux châteaux de France. Déjà l'automobile est sur le chemin du retour.

Nous avons traversé le Berry, le Nivernais et la Bourgogne. Dans une petite pinte de cette Bourgogne — « terre d'équilibre » comme dit Pierre Deslandes — Marc-Henri a déniché, quelque part au-dessus d'une vieille armoire, ces vers de Fernand Desnoyers qu'il a inscrits dans son calepin tout en buvant son verre de Beaune. Je ne saurais mieux terminer ces articles qu'en les livrant à votre méditation :

Le bonheur, mes amis, devient mûr au soleil,
Il pousse sur les ceps, il est d'un noir vermeil.
Le bonheur, c'est du vin, c'est du vin de Bourgogne,
Il vous met la joie en rouge sur la trogne,
Il s'appelle Pomard ou Beaune. Le bonheur,
On ne le rêve pas, on le boit, c'est meilleur ;
Dire que le bonheur peut tenir dans mon verre,
Pas longtemps, il est vrai, tout passe sur la terre.

Jean des Sapins.

EXACTITUDE



A scène se déroule dans les bureaux du Département des Travaux inutiles. Le sous-chef, Rondecuir, gourmande un jeune employé, insouciant fils de famille qui, à force de piston, s'est vu ouvrir les portes du département.

Ce gai viveur a pris le plis de n'arriver à son bureau qu'une heure ou deux après l'heure réglementaire.

— Ah ! ça, tonne le sous-chef, pour qui me prenez-vous, à la fin ! Oser mépriser de la sorte les règlements de l'Administration ! C'est honteux, Monsieur, et je ne le tolérerai pas !

Le jeune homme, baissant la tête sans répondre, son supérieur poursuivit :

— Regardez-moi, je suis votre chef, et pourtant est-ce que j'arrive en retard, moi ? Depuis l'ouverture du bureau, jusqu'au moment où vous daignez vous présenter, savez-vous tout ce que j'ai fait, Monsieur, le savez-vous ? Eh bien ! j'ai eu le temps de lire la *Tribune* et la *Gazette*, d'écrire à mon tailleur, de me faire une tasse de camomille et d'aller faire deux parties de billard. Si désormais vous n'êtes pas à l'heure, je me verrai dans l'obligation de faire un rapport sur la façon dont vous gaspillez le temps que vous devez consacrer au service de l'Etat.

CELUI QUI A VOULU APPRENDRE L'ALLEMAND



NOUS autres du canton de Vaud, on n'a pas été faits pour parler d'allemand. Bien sûr que pour y faire, il faut une fabrication tout à fait spéciale. En tout cas, s'il fallait qu'on le sache avant de mourir, on pourrait bien être immortels.

Les Bernois l'ont bien eu compris quand ils commandaient par chez nous. Ils n'ont seulement jamais essayé de nous mettre à hacher la paille. Pour ça, on peut bien reconnaître qu'ils valaient mieux que les Allemands à Guillaume, que partout où ils sont fourrés, il te faudrait que tout le monde, le régent, le ministre, le juge de paix, le taupier se mettent à talmatser comme eux. Non pas que ceux de Berne, ils trouvaient encore plaisant de parler en français, même en patois de Vaud. Probablement que ça leur z'y reposait les oreilles et la garguette. Pensez-vous voir s'ils devaient en avoir besoin avec cet allemand qu'ils causent par chez eux, que ça vous sacrifie la bouche et vous brigandent les cornets à chaque mot qu'on dit.

Pourtant ça les aurait flattés si les Vaudois leur z'avaient des fois demandé :

— Dites-nous voir comment on dit « Chenique » en allemand ?

Mais vouh ! jamais l'idée n'en serait venue à personne. Tant que j'ai pu savoir, il n'y a eu que David Martsau qui l'ait eue.

Ce David, qui tenait donc la forge dans un village de par les alentours de Nyon, avait bien eu tué un homme dans une dispute d'auberge. C'était pourtant un joli compagnon, d'un bon raisonnement. Seulement voilà, à vin bu, il ne se connaissait plus tant. Bien sûr qu'après il a eu du regret, surtout que la justice l'a condamné à mort. Et en attendant, ils te l'ont mis dans un carnotzet du Château, que je vous garantis que

ce pauvre Martsau s'était mieux eu amusé dans sa vie.

Un pair ou deux de jours avant qu'on l'exécute, il s'est trouvé que le bailli, qui restait dans la ville même, baptisait un gamin. Ils ont fait un puissant repas, et, du bonheur ! ça n'était pas un de ces jours sans viande comme ils en avaient décrété pendant cette guerre de la metzance. Y en avait-il du commerce ! des truites de l'Asse, du salé de campagne, du rôti, une lièvre, et pardessus une tralée de merveilles, de bricelets, de beignets à la rose ; et puis de la crème gonflée, du vacherin des Charbonnières et du fromage de montagne... Enfin quoi, les parents de Berne ne regrettaient pas seulement d'avoir fait le voyage : ils étaient tous pour éclater.

Mais voilà-t-il pas qu'au dessert le bailli, qui était bon homme et qui avait bu joliment de ces bons vins de par la Côte, se rassouvient tout à coup de ce pauvre Martsau qui, lui, n'était pas tant à fête.

— C'être fraiment tommage, que disait le bailli avec ce gros accent qu'ils ont, tevoir quitter ce pon pays de Faud pour entrer tans l'éternité bar un si filain porte gomme être l'échavaud ! Ch'avoit bitié de cette pauvre pougre. Allez tire lui tout te suite il beut témarder ça qu'il feut : ti champion, ti rôti, tes atriaux. ti rouge, ti planc... I n'a rien qu'à tire, ch'agorde t'afance !

Un de ceux qui étaient là, que c'était même un des précôts de Nyon, s'en va donc trouver mon Martsau et revient le moment d'après.

— Et puis, que lui fait le bailli, ch'espère il afoir ti blaisir ?

— Eh bien voilà, Excellence, que répond le précôt. Il dit qu'il n'est rien porté sur sa bouche, mais qu'il aimerait tant apprendre l'allemand.

Il paraît que le bailli n'avait jamais été tant saisi de sa vie, même qu'on a cru qu'il voulait avoir une attaque. Après cette baffre qu'ils avaient faite, ça aurait pu donner mauvais. Heureusement qu'il s'est pourtant repris, et sitôt qu'il a pu causer, il s'est mis à crier :

— Ach ! Donnerwetter ! Ça ce être famôs. Tepuis che être ici — pïen longtemps il y a — ce être le premier Faudois il veut abbrendre notre langue. On va l'envoyer à Bümplitz jusqu'à ce il le sache.

On m'a eu dit dernièrement que Martsau y était toujours.

Gédéon des Amburnex.

Le verbe « battre ». — Le chef de l'Etat « bat monnaie » ; le général « bat l'ennemi » ; le laboureur « bat le blé » ; le forgeron « bat le fer » (quand il est chaud) ; le bohème « bat le pavé ou la semelle » ; le tambour « bat le rappel, la générale, la charge ou la retraite » ; le chef d'orchestre « bat la mesure » ; les assistants « battent des mains » ; la chambrière « bat les tapis » ; la laitière « bat le beurre » ; mon voisin « me bat froid », et du rest, je « m'en bats l'œil ». Je m'arrête, car on dirait que je « bats la campagne » ou que ma montre « bat la breloque ».

BIBLIOGRAPHIE

Monsieur le Syndic se remarie. — Pièce vaudoise de Mme M. Matter-Estoppey.

L'auteur de cette pièce très gaie, qui vient de sortir de presse, n'en est pas à son coup d'essai. Il y a dix ans qu'elle publie, et fait jouer dans notre canton et en Suisse romande, de petites œuvres simples et sans prétention qui dénoient avec humour quelques traits de notre vie vaudoise.

« Monsieur le Syndic se remarie » est une chose infiniment amusante qui fera passer de bons moments aux auditeurs qui l'applaudiront cet hiver.

Voici l'intrigue en quelques mots : Le syndic Bolomey, veuf depuis quinze ans, vit avec son fils César, gymnasien rêveur que les travaux de la campagne intéressent médiocrement, et sa vieille bonne Jenny, personne aussi acariâtre que dévouée. Bolomey, député, membre de la commission scolaire et du Conseil de paroisse, est un personnage dans la commune aux destinées de laquelle il préside.

Ses assiduités à la cure intriguent Jenny, le facteur Vincent et même son fils César et l'estafette du village a tôt fait d'en découvrir la cause. Le pasteur héberge depuis un mois deux nièces élevées en France : Rose, la sage, une perle rare, posée sans